

COMpte RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 24 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le 24 avril à 18 h 30, le Comité Syndical du S.I.R.T.O.M. légalement convoqué, s'est réuni en Assemblée Générale dans la salle polyvalente de Milly-la-Forêt (Essonne), sous la Présidence de M. Pascal Simonnot, Président et Maire de Moigny-sur-École.

⇒ Étaient représentées 27/36 communes, Mesdames et Messieurs les délégués ci-après désignés :

Communes	Noms des délégués	TITUT.	SUP.	POUV.
Amponville (CC PAYS DE NEMOURS)	M. LETURQUE CHRISTIAN M. CULLATI PIERRE donne pouvoir à M. SIMONNOT			x
Arville (CCGVL)	MME THIBAULT ANNE M. GIMENEZ GEORGES M. PERTHUISON ALAIN	x		
Blandy (CAESE)	M. CAUWET STÉPHANE M. MAILLAUT JACQUES			
Boigneville (CC2V91)	M. ROUITS JEAN-PIERRE M. BOUSSAINGAULT J JACQUES	x		
Bois Herpin (CAESE)	M. THOUÉMENT EVELYNE M. VIRON DANIEL M. BLOT DORIAN	x		
Boutigny sur Essonne (CC2V91)	MME BERGDOLT PATRICIA M. KERGRAIS CHRISTOPHE M. DENIBAS DANIEL	x		x
Bouville (CAESE)	M. MORICHON MICHEL, Abs excusé M. DE CACHELEU JEAN-FRANCOIS		x	
Brouy (CAESE)	M. GEORGES LUC, M. SABOURIN LAURENT M. CHAPART LUC, Abs excusé			
Buno Bonnevaux (CC2V91)	M. DENIS CHRISTIAN M. COUDORO BERNADIN	x		
Burcy (CC PAYS DE NEMOURS)	M. CHALMETTE PHILIPPE MME MESSIAS MARINETTE	x		
Champmotteux (CAESE)	MME CARVALHO CORINNE donne pouvoir à M. FOUCHER M. HERBLOT EMMANUEL M. LENOIR JOSEPH			x
Châtenoy (CC PAYS DE NEMOURS)	MME BOURDON-CHATEIGNER MME BEAUVAIS EVELYNE donne pouvoir à Mme BOURDON M. CELADON DENIS	x		x
Courances (CC2V91)	M. GARCIA JOSÉ M. LAGENETTE XAVIER			
Courdimanche / Essonne (CC2V91)	M. DUVAL CLAUDE M. CACHELEUX JACQUES		x	
Dannemois (CC2V91)	M. GRANWEILLER ÉRIC M. BERTRAND SARREY M FRANK SYMCZAK			

Fromont (CC PAYS DE NEMOURS)	M. CHAVANNEAU JACKIE M. TORTA JEAN-JACQUES		
Garentreville (CC PAYS DE NEMOURS)	M. BONNAIRE RICHARD M. VAILLANT MARCEL	x	
Gironville sur Essonne (CC2V91)	M. EECHEMAN ALAIN MME DE QUEIROS-ARNOULT ISABELLE		x
Ichy (CCGVL)	MME DICHE CAROLE M. POISSON GERALD MME BOURDEAU SARAH		
Larchant (PAYS DE NEMOURS)	M. GRÉGOIRE JEAN-LUC M. MEVEL VINCENT MME BANCAREL JACQUELINE		x
La Forêt Sainte-Croix (CAESE)	M. PERRIN HENRI M. LE BOULCH REMI	x	
Maisse (CC2V91)	M. DUPERCHE CLAUDE M. LECLAIR CHRISTIAN	x	
Marolles en Beauce (CAESE)	M. PAUMIER FRANCOIS Mme LINE GEYER MME PAUMIER VERONIQUE		
Mespauls (CAESE)	M. GUERIN BERTRAND M. SCHIEL SYLVAIN,		
Milly la Forêt (CC2V91)	M. ANNA JEAN-MARIE MME RIVIERE GWALDYS	x	
Moigny sur Ecole (CC2V91)	M. SIMONNOT PASCAL M. FOUCHER YANNICK M. LACHENAIT BERNARD	x	x
Mondeville (CC2V91)	M. VIÉ MARTIAL M. PESCHEUX DANIEL	x	
Oncy sur Ecole (CC2V91)	M. NORMAND JACQUES M. BEAUVALLET JEAN-CLAUDE M. COUDER CHRISTOPHE	x	
Obsonville (CCGVL)	MME THORREAU GHISLAINE donne pouvoir à M. THIBAULT M. COURTOIS HERVE M. LEIGNAC JEAN-FRANCOIS		x
Prunay sur Essonne (CC2V91)	M. RÉMONDIN MARC M. PAGES PATRICK		
Puiselet le Marais (CAESE)	M. GUERTON CHRISTIAN M. BIDAULT FABIEN	x	
Roinvilliers (CAESE)	M. ÉGEL PASCAL M. PESOU JAN-PHILIPPE	x	
Rumont (CC PAYS DE NEMOURS)	M. BERTRAND JEAN-MARTIAL M. SILVEIRA DOMINGO	x	
Soisy-sur-Ecole (CC2V91)	M. SCHMITT BERNARD, MME BRIERE MORGANE MME RENIER HELENE		
Valpuiseaux (CAESE)	M. BATTU CHRISTIAN, M. MOUGIN CHRISTOPHE	x	
Videlles (CC2V91)	M. BERRIER JEAN-CLAUDE M. NEAU FABIEN M. PAILLOUX YVON	x	

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du dernier compte rendu du 9 avril 2018
- 2) Affectation du Résultat
- 3) Approbation du budget Primitif 2018

Le Quorum étant atteint, la séance débute à 18h30.

M. Pascal SIMONNOT, Président du SIRTOM souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Syndical et remercie M. Jean-Marie ANNA, délégué et Maire-adjoint de Milly-la-Forêt de nous recevoir dans sa ville.

Mme Patricia BERGDOLT, déléguée et Maire de BOUTIGNY est désignée, à l'unanimité, pour assurer le secrétariat de séance.

1. APPROBATION DE DERNIER COMPTE RENDU.

Il sollicite les éventuelles observations sur le compte rendu de la réunion précédente, (du 9 avril 2018) puis propose son approbation, avec ou sans modification.

Aucune observation n'étant soulevée, en conséquence ;

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIRTOM du Sud Francilien,
à l'unanimité approuve le compte rendu de la réunion du 9 avril 2018.**

2. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Résultat de Fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 91 446.69
Résultats antérieurs reportés	1 149 129.86
Résultat à affecter	1 057 683.17
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	599 940.53
Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00
AFFECTATION	1 057 683.17
Report en fonctionnement R002	1 057 683.17

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

Le solde de 1 057 683.17 euros en section de fonctionnement pour l'année 2018 (compte 002)

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,
• Approuve l'affectation du résultat en section de fonctionnement,

3. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Monsieur le Président a rappelé les grandes lignes du budget 2018.

Le budget 2018 s'inscrit dans le cycle annuel budgétaire de l'année. Ils ont été précédés par le rapport et débat d'orientations budgétaires qui a été délibéré et s'est tenu le 13 Mars 2018.

Il a été rappelé que les données issues des maquettes budgétaires répondent aux exigences du cadre légal des instructions budgétaires et comptables (M14).

Le SIRTOM du Sud Francilien regroupe à ce jour 36 Communes sur 2 Départements (Essonne et Seine et Marne)

Le SIRTOM a construit un budget primitif pour 2018, dans l'intérêt de ses 36 communes et de leurs usagers, en tenant compte de :

- Des tarifs 2018 du SIREDOM (déchets végétaux, collecte des plateformes du verre et des emballages)
- L'augmentation de 1.2 % des valeurs locatives
- L'effort constant de maîtrise des dépenses de fonctionnement en approchant les charges à caractère général au plus près de la réalité des besoins des services
- Maintenir un équilibre sans le moindre encours au titre de l'emprunt,
- Une rigueur dans le suivi de l'exploitation de la collecte auprès de nos prestataires.

Le vote du budget primitif général est en équilibre réel et sincère en dépenses et recettes :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 801 143.18 €	3 801 143.18 €
Section d'investissement	702 958.78 €	702 958.78 €

3.1 - La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Le budget 2018 traduit la volonté de maîtriser de manière globale l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement		BP 2018 en €
011	Charges à caractère général	3 563 374.93
012	Charges de personnel	103 250.00
022	Dépenses imprévues	10 000.00
65	Autres charges de gestion courante	37 500.00
67	Charges exceptionnelles	1000.00
042	Dotations aux amortissements	86 018.25
Total dépenses de fonctionnement		3 801 143.18

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre est le plus important des dépenses de fonctionnement. Le coût du traitement et de la collecte s'inscrit dans ce chapitre.

Chapitre 012- Charge de personnel

Ce chapitre est composé des charges du personnel ainsi que des cotisations.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre regroupe les frais liés aux indemnités, cotisations et formation des élus.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Une provision sur ce chapitre a été inscrite pour régulariser des écritures sur l'exercice antérieur.

Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		BP 2018 en €
002	Résultat de fonctionnement (excédent)	1 057 683.17
013	Atténuations de charges	42 000.00
042	Reprise sur prov pour dépréciation	0.01
70	Produits des services	130 000.00
73	Impôts et taxes	2 317 960.00
74	Dotations et participations	230 000.00
75	Autres produits de gestion courante	20 500.00
78	Reprises sur amortissements et provisions	3000.00
Total recettes de fonctionnement		3 801 143.18

Chapitre 013 – Atténuations de charge

Il est composé du remboursement des frais et charges de personnel.

Chapitre 042- Reprise sur provisions pour dépréciation

Il constitue l'amortissement des subventions (en équilibre avec le chapitre 040 en dépenses d'investissement)

Chapitre 70 – Produits des services

Il est constitué de la facturation de la redevance spéciale.

Chapitre 73 – Impôts et taxes

Il est composé principalement des participations TEOMI versée par les communautés de communes et d'Agglomération

Chapitre 74 – Dotations et participations

Il est composé des Eco emballages et Eco Folio

Chapitre 75- Autres produits de gestion courante

Ce chapitre est composé du loyer versé par la société ESD

Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions

Une provision sur ce chapitre est inscrite pour provision en non-valeur.

3.2 - La section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		BP 2018 en €
020	Dépenses imprévues	5 000.00
20	Immobilisations incorporelles	3 000.00
21	Immobilisations corporelles	694 958.77
040	Opérations d'ordre entre sections	0.01
Total dépenses d'investissement		702 958.78

Chapitre 020- Dépenses imprévues

Ouverture budgétaire pour dépenses imprévues dans les limités de 7.5 % de dépenses réelles réalisées N-1.

Chapitre 20- Immobilisations incorporelles

Ce chapitre correspond à l'investissement de logiciel.

Chapitre 21- Immobilisations corporelles

Ce chapitre est composé de l'achat de bacs, matériel roulant, toiture du dépôt, matériel informatique.

Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement en €		BP 2018
001	Solde exécution de la section	599 940.53
010	FCTVA	17 000.00
040	Amortissement des immobilisations	86 018.25
Total recettes d'exploitation		702 958.78

Chapitre 010- FCTVA

Ce chapitre correspond au versement de la TVA sur les investissements N-2.

Chapitre 040- Amortissement des immobilisations

Ce chapitre correspond aux écritures d'amortissement.

Il est demandé d'approuver le Budget Primitif au titre de l'année 2018, avec intégration du résultat antérieur du SIRTOM.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- Approuve le budget primitif 2018,
- autorise M. le Président à signer tout acte relatif à cette affaire,
- donne pouvoir au Président afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

4. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président donne des informations concernant :

- La campagne des composteurs 2018 est renouvelée par le SIREDOM, un flyer a été adressé aux communes pour une diffusion auprès des citoyens.
- Une commande de contenants en carton a été passée auprès de la société en charge de collecter les cartouches d'encre, la livraison est prévue fin mai.
- Demande aux communes de se rapprocher du SIRTOM SUD FRANCILIEN pour la mise en place de bornes enterrées « ordures ménagères ». Si nous ne disposons pas d'un nombre de communes suffisantes, il ne sera pas possible de mettre en place ce nouveau service pour raison économique du dispositif même s'il figure au marché de collecte ESD.
- De nombreuses communes sont très insatisfaites du service du SIREDOM au regard des apparitions des déchets sauvages sur leurs plateformes d'apport volontaire et cela depuis 1 an. Ce phénomène est nouveau depuis que le SIREDOM a souhaité mettre en place le mélange des journaux magazines et les emballages, ce qui génère des nuisances et un mécontentement grandissant. Certains élus demandent le retrait des bornes.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 19 H. et sera poursuivi à l'issue du Comité, par un apéritif organisé en l'honneur de Messieurs Guylain Sac-Epée et Miguel Ruet, agents techniques du SIRTOM SUD-FRANCILIEN détachés chez ESD pour la remise de la médaille Communale – Départementale et Régionale pour dévouement au service des collectivités locales.

Le Président,	La Secrétaire,
PASCAL SIMONNOT	PATRICIA BERGDOLT
	

